

PROCES-VERBAL D'EXAMEN

SOUTENANCE d'une THESE en vue d'être
DOCTEUR de l'Université de la Nouvelle-Calédonie



- VU l'arrêté du 7 août 2006, relatif à la formation doctorale
- NOUS, Membres du jury désignés par le Président de l'Université de la Nouvelle-Calédonie, avons jugé la thèse portant sur le sujet :

Titre thèse

Soutenu le : **JJ/MM/AA à XXh – Amphi XX**

par **doctorant**

Né(e) le XX à

Et l'avons déclaré(e) :

Ajourné(e) ✂ ou DOCTEUR de l'Université de la Nouvelle-Calédonie ✂

Avec la mention HONORABLE ✂ TRES HONORABLE ✂

Discipline:.....

.....

Nouméa, le

Les membres du jury

Signatures

.....
.....
.....
.....

.....
.....
.....
.....

.....

.....